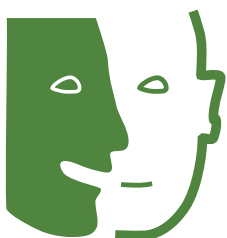
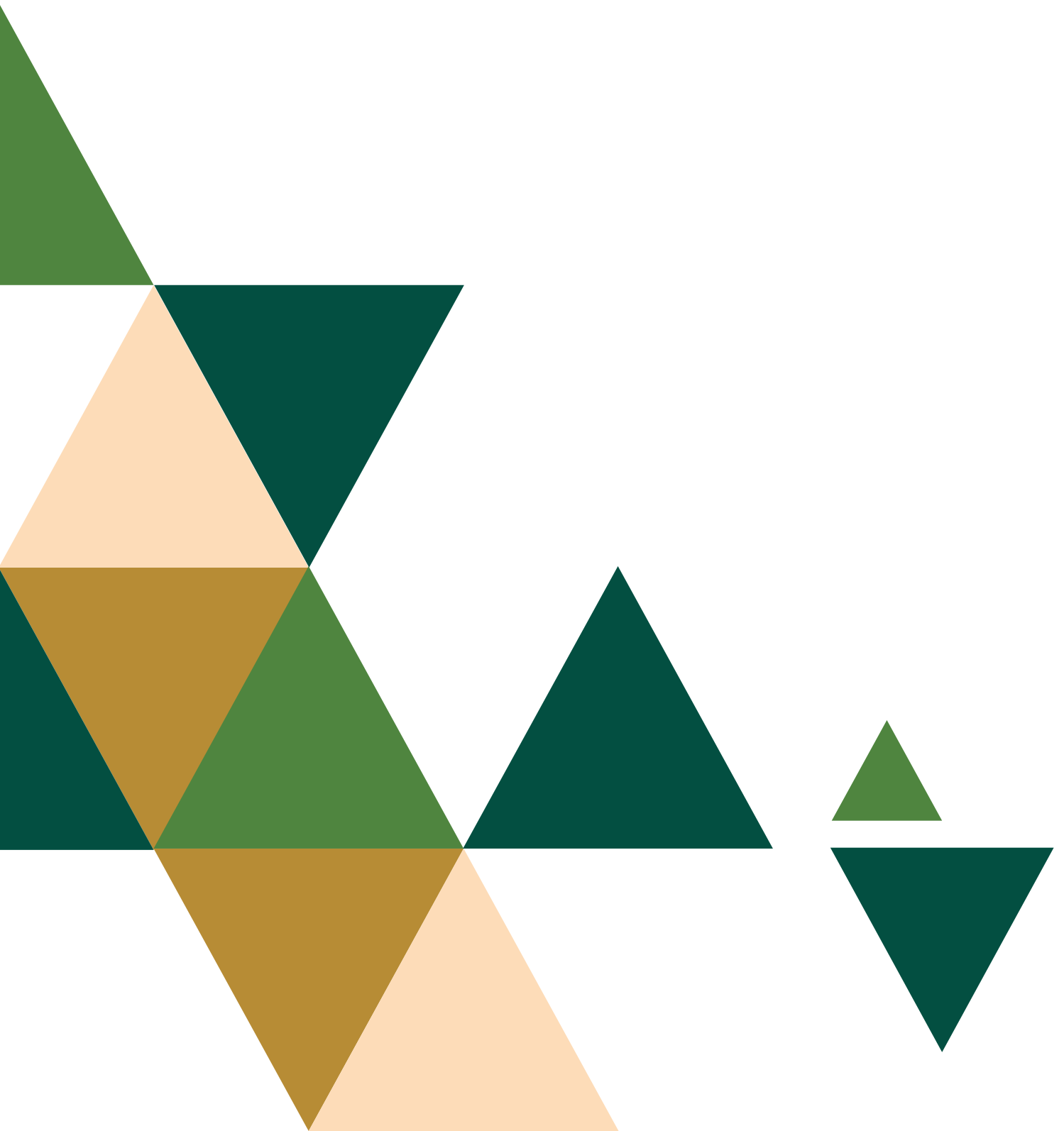


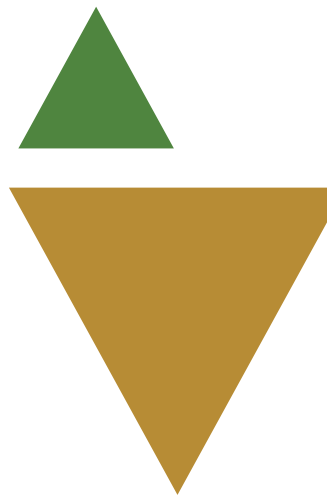
REGISTRE PUBLIC D'ACCESSIBILITÉ



**Musée
de Vierzon**







SOMMAIRE

| | | |
|---|--|--------------------|
| ▲ | POURQUOI UN « REGISTRE PUBLIC D'ACCESSIBILITÉ » ? | P. 4 |
| ▲ | FICHE INFORMATIVE DE SYNTHÈSE | P. 5 |
| | Présentation du musée de Vierzon | p. 6>7 |
| | Programmation du musée | p. 8 |
| | Offre adaptée | p. 9 |
| | La médiation Humaine | p. 10 |
| | Informations pratiques | p. 11>13 |
| ▲ | ANNEXES | P. 14>17 |
| | Document d'aide à l'accueil des personnes handicapées | p. 14>17 |

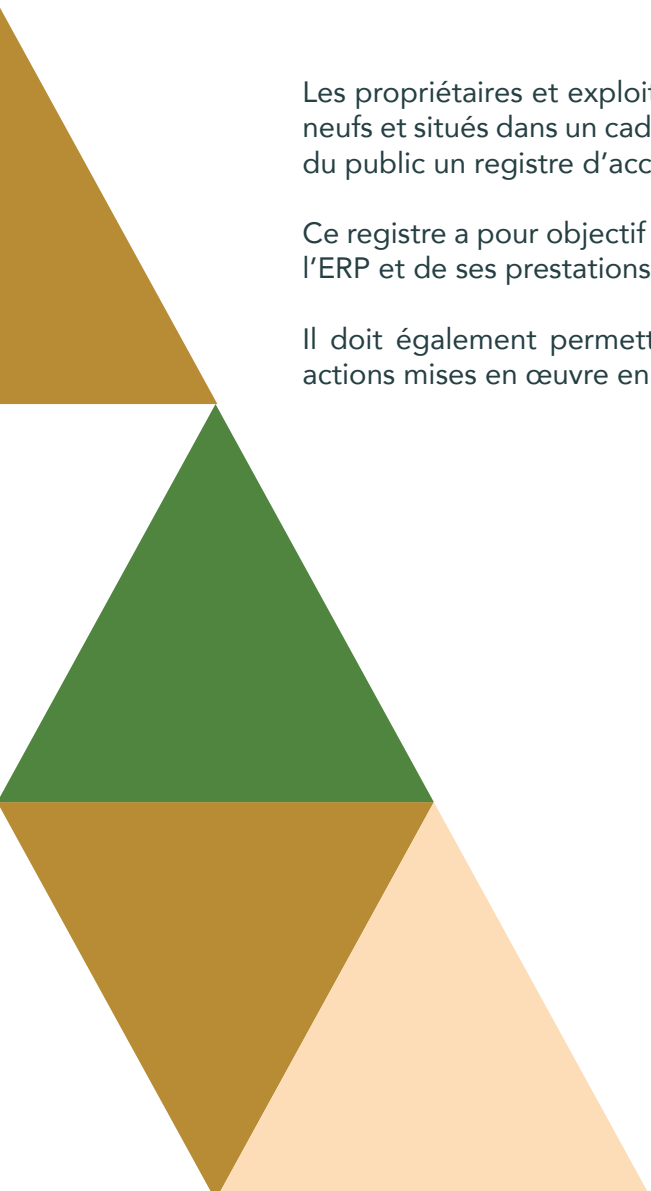


POURQUOI UN « REGISTRE PUBLIC D'ACCESSIBILITÉ » ?

Les propriétaires et exploitants des établissements recevant du public (ERP) neufs et situés dans un cadre bâti existant, sont tenus de mettre à disposition du public un registre d'accessibilité.

Ce registre a pour objectif d'informer le public sur le degré d'accessibilité de l'ERP et de ses prestations.

Il doit également permettre de faire connaître mais aussi de valoriser les actions mises en œuvre en faveur de l'accueil de tous les publics.





FICHE INFORMATIVE DE SYNTHÈSE

PRÉSENTATION DE L'ÉTABLISSEMENT

Structure : **Ville de Vierzon**

Raison sociale : **collectivité territoriale**

Nom du représentant de la personne morale :
Madame Corinne OLLIVIER, Maire de Vierzon

N° de SIRET : **211 802 798 00010**

Nom de l'établissement : **Musée de Vierzon**

Type de l'établissement : **type Y**

Catégorie de l'établissement : **5^e catégorie**

Adresse : **11 rue de la Société Française - 18100 Vierzon**

Téléphone : **02 48 71 10 94**

Email : **patrimoine@ville-vierzon.fr**

Site web : **www.ville-vierzon.fr**

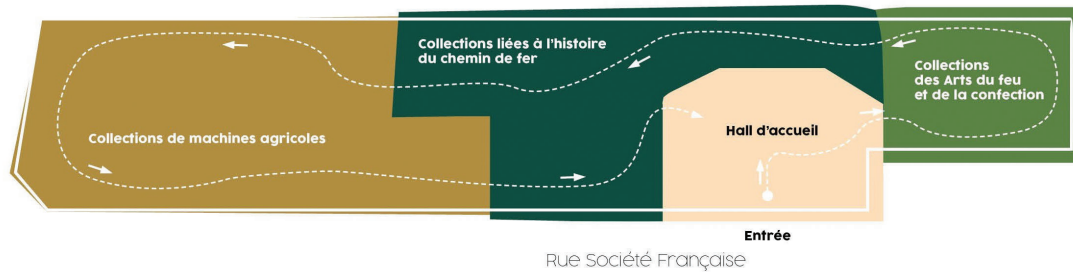
Effectif de l'ERP : /

L'ERP possède-t-il plusieurs niveaux : oui non

Existe-il un registre de sécurité : oui non

PRÉSENTATION DU MUSÉE DE VIERZON

Le musée de Vierzon est installé dans une ancienne usine. Il présente des machines agricoles fabriquées à Vierzon. Des objets en céramique et en verre sont aussi exposés. Le musée raconte également l'histoire des trains à vapeur avec des outils et des modèles réduits.



- Le musée de Vierzon dispose d'une application de visite permettant d'avoir accès à des extraits de témoignages d'anciens ouvriers et ouvrières des secteurs industriels de Vierzon.

Vous pouvez y accéder depuis votre smartphone ou depuis des tablettes situées le long du parcours de visite du musée.



- Le bâtiment est accessible en totalité grâce à un élévateur. Un bouton d'appel à l'entrée du musée permet de solliciter l'accès à l'élévateur.



- Le parcours de visite se déroule sur un même niveau avec des circulations larges. L'ensemble des espaces est accessible aux personnes en fauteuil roulant.



- La borne d'accueil du musée présente un espace surbaissé en son centre.



PROGRAMMATION DU MUSÉE

Le musée de Vierzon organise tout au long de l'année des conférences, des ateliers, des spectacles.

Vous pouvez contacter le musée pour en savoir plus :

Tél : 02 48 71 10 94 ou par mail : patrimoine@ville-vierzon.fr

Vous pouvez aussi retrouver toute la programmation du musée sur le site internet et la page facebook de la Ville de Vierzon.

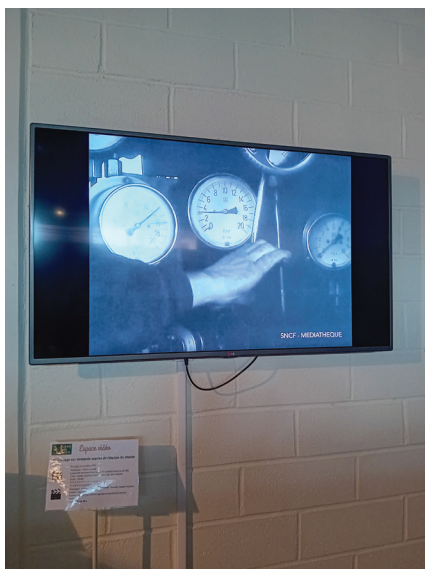
Site internet : <http://www.ville-vierzon.fr/>

Page facebook : <https://www.facebook.com/villevierzon>



OFFRE ADAPTÉE

- Film en audiodescription présentant le fonctionnement d'une locomotive à vapeur. Le film est d'une durée de 13 minutes. Il peut être visionné librement dans l'espace vidéo du musée.



- Pupitres en braille : 6 pupitres en braille sont installés dans la partie du musée dédiée au chemin de fer.



MÉDIATION HUMAINE

Les visites commentées du musée peuvent être adaptées aux personnes en situation de handicap.

Pour construire une visite adaptée à vos attentes, vous pouvez contacter Caroline Jaget, médiatrice au sein du musée de Vierzon.

Coordonnées : caroline.jaget@ville-vierzon.fr et 02 48 71 10 94.

Lors d'une visite en individuel, le personnel d'accueil et de médiation de la structure pourra vous orienter, n'hésitez pas à vous adresser à eux en cas de besoin.

Le personnel a été sensibilisé à l'accueil des personnes en situation de handicap.

Voir annexe 3, document «Bien accueillir les personnes handicapées»

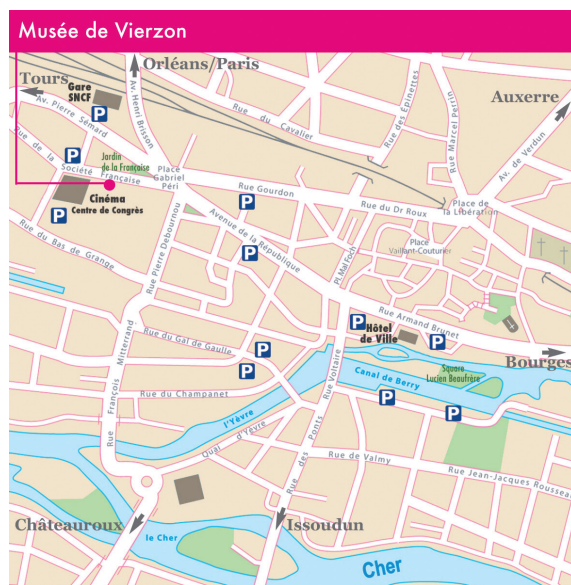


INFORMATIONS PRATIQUES

ACCESSIBILITÉ

L'entrée du musée est située au 11 rue de la Société Française, 18100 Vierzon

Coordonnées GPS : Latitude 47.225357 / Longitude : 2.055811



Voiture : pour l'accès au musée, suivre les indications « centre-ville » puis les panneaux « Musée de Vierzon ».



Train : Gare SNCF de Vierzon. Le musée est situé à 250 mètres de la gare, soit environ 3 minutes à pied.

PARKING

Plusieurs places de stationnement adaptées sont disponibles dans le secteur.



Le parking gratuit « La Française » est situé à proximité du musée.

TARIFS

L'accès du musée est gratuit pour les visiteurs en individuel.

Pour les visites en groupe, il faut réserver à l'avance. Le tarif est de 3€ par personne.

HORAIRES

Les horaires du musée varient selon les périodes.

| Janvier / Février / Jours fériés | Musée fermé |
|--|---|
| Mars, Avril, Octobre, Novembre et Décembre | Du mardi au vendredi de 14 ^h à 17 ^h 30 et le samedi de 10 ^h à 12 ^h et de 14 ^h à 17 ^h 30 |
| Mai, Juin et Septembre | Du mardi au dimanche de 14 ^h à 18 ^h et le samedi de 10 ^h à 12 ^h et de 14 ^h à 18 ^h |
| Juillet et Août | Du mardi au samedi de 10 ^h à 12 ^h et 14 ^h à 18 ^h et le dimanche de 14 ^h à 18 ^h |
| Janvier, Février et jours fériés | Musée fermé |



Deux sanitaires adaptés aux personnes à mobilité réduite sont disponibles.

Une table à langer est également à disposition dans les sanitaires femme. Les sanitaires sont équipés d'une alarme visuelle.





ANNEXES

DOCUMENT D'AIDE À L'ACCUEIL DES PERSONNES HANDICAPÉES

Bien accueillir les personnes handicapées

I. Accueillir les personnes handicapées

Voici quelques conseils généraux et communs à tous les types de handicap :

- ➔ Montrez-vous disponible, à l'écoute et faites preuve de patience.
- ➔ Ne dévisagez pas la personne, soyez naturel.
- ➔ Considérez la personne handicapée comme un client, un usager ou un patient ordinaire : adressez-vous à elle directement et non à son accompagnateur s'il y en a un, ne l'infantilisez pas et vouvoyez-la.
- ➔ Proposez, mais n'imposez jamais votre aide.

Attention : vous devez accepter dans votre établissement les chiens guides d'aveugles et les chiens d'assistance. Ne les dérangez pas en les caressant ou les distrayant : ils travaillent.

II. Accueillir des personnes avec une déficience motrice

1) Principales difficultés rencontrées par ces personnes



- ✦ Les déplacements ;
- ✦ Les obstacles dans les déplacements : marches et escaliers, les pentes ;
- ✦ La largeur des couloirs et des portes ;
- ✦ La station debout et les attentes prolongées ;
- ✦ Prendre ou saisir des objets et parfois la parole.



2) Comment les pallier ?

- ➔ Assurez-vous que les espaces de circulation sont suffisamment larges et dégagés.
- ➔ Mettez, si possible, à disposition des bancs et sièges de repos.
- ➔ Informez la personne du niveau d'accessibilité de l'environnement afin qu'elle puisse juger si elle a besoin d'aide ou pas.

III. Accueillir des personnes avec une déficience sensorielle

A/ Accueillir des personnes avec une déficience auditive

1) Principales difficultés rencontrées par ces personnes



- ✦ La communication orale ;
- ✦ L'accès aux informations sonores ;
- ✦ Le manque d'informations écrites.

2) Comment les pallier ?

- ➔ Vérifiez que la personne vous regarde pour commencer à parler.
- ➔ Parlez face à la personne, distinctement, en adoptant un débit normal, sans exagérer l'articulation et sans crier.
- ➔ Privilégiez les phrases courtes et un vocabulaire simple.
- ➔ Utilisez le langage corporel pour accompagner votre discours : pointer du doigt, expressions du visage...
- ➔ Proposez de quoi écrire.
- ➔ Veillez à afficher, de manière visible, lisible et bien contrastée, les prestations proposées, et leurs prix.

B/ Accueillir des personnes avec une déficience visuelle

1) Principales difficultés rencontrées par ces personnes



- ✦ Le repérage des lieux et des entrées ;
- ✦ Les déplacements et l'identification des obstacles ;
- ✦ L'usage de l'écriture et de la lecture.

2) Comment les pallier ?

- ➔ Présentez-vous oralement en donnant votre fonction. Si l'environnement est bruyant, parlez bien en face de la personne.
- ➔ Informez la personne des actions que vous réalisez pour la servir. Précisez si vous vous éloignez et si vous revenez.
- ➔ S'il faut se déplacer, proposez votre bras et marchez un peu devant pour guider, en adaptant votre rythme.
- ➔ Informez la personne handicapée sur l'environnement, en décrivant précisément et méthodiquement l'organisation spatiale du lieu, ou encore de la table, d'une assiette...
- ➔ Si la personne est amenée à s'asseoir, guidez sa main sur le dossier et laissez-la s'asseoir.
- ➔ Si de la documentation est remise (menu, catalogue...), proposez d'en faire la lecture ou le résumé.
- ➔ Veillez à concevoir une documentation adaptée en gros caractères (lettres bâton, taille de police minimum 4,5 mm) ou imagée, et bien contrastée.
- ➔ Certaines personnes peuvent signer des documents. Dans ce cas, il suffit de placer la pointe du stylo à l'endroit où elles vont apposer leur signature.
- ➔ N'hésitez pas à proposer votre aide si la personne semble perdue.

IV. Accueillir des personnes avec une déficience mentale



A/ Accueillir des personnes avec une déficience intellectuelle ou cognitive

1) Principales difficultés rencontrées par ces personnes

- ✦ La communication (difficultés à s'exprimer et à comprendre) ;
- ✦ Le déchiffrage et la mémorisation des informations orales et sonores ;
- ✦ La maîtrise de la lecture, de l'écriture et du calcul ;
- ✦ Le repérage dans le temps et l'espace ;
- ✦ L'utilisation des appareils et automates.

2) Comment les pallier ?

- ➔ Parlez normalement avec des phrases simples en utilisant des mots faciles à comprendre. N'infantilisez pas la personne et vouvoyez-la.
- ➔ Laissez la personne réaliser seule certaines tâches, même si cela prend du temps.
- ➔ Faites appel à l'image, à la reformulation, à la gestuelle en cas d'incompréhension.
- ➔ Utilisez des écrits en « facile à lire et à comprendre » (FALC).
- ➔ Proposez d'accompagner la personne dans son achat et de l'aider pour le règlement.

B/ Accueillir des personnes avec une déficience psychique

1) Principales difficultés rencontrées par ces personnes

- ✦ Un stress important ;
- ✦ Des réactions inadaptées au contexte ou des comportements incontrôlés ;
- ✦ La communication.

2) Comment les pallier ?

- ➔ Dialoguez dans le calme, sans appuyer le regard.
- ➔ Soyez précis dans vos propos, au besoin, répétez calmement.
- ➔ En cas de tension, ne la contredisez pas, ne faites pas de reproche et rassurez-la.

Pour en savoir plus sur la manière d'accueillir une personne handicapée :
<http://www.developpement-durable.gouv.fr/Bien-accueillir-les-personnes.html>

Conçu par la DMA en partenariat avec :
APAJH, CDCF, CFPSAA, CGAD, CGPME, FCD, SYNHORCAT, UMIH, UNAPEI.

Conception- Réalisation : MTES-MCT/SG/SPSSI/ATL2/Benoit Cudelou



Musée de Vierzon

11, RUE DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE
18100 VIERZON

02 48 71 10 94

